

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE EN DATE DU 3 NOVEMBRE 2022

Présents : cf. liste annexe

Secrétaire de séance : Jean-Luc DI MARCO

Date de la convocation du Conseil de Communauté : 27 octobre 2022

Lieu de convocation du Conseil de Communauté : Salle des Fêtes de Job.

Délibération n°3

BUDGET ABATTOIR - CRÉATION D'OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

M. le Président explique que lors de la construction du budget primitif 2022, aucune opération n'avait été créée à la section d'investissement.

Afin d'assurer un suivi optimal des dépenses d'équipements et des programmes de travaux, il convient d'ouvrir trois nouvelles opérations :

- Opération 101 : Equipement et Matériel ;
- Opération 102 : Bâtiment ;
- Opération 103 – Matériel informatique et administratif ;

Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité décide :

- d'approuver la création d'opérations n°101, n°102, et n°103 sur la section d'investissement du budget de l'abattoir ;
- d'autoriser les virements de crédits vers ces opérations ;
- de charger M. le Président de toutes les formalités utiles à l'exécution de la présente délibération.

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du CGCT et de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée le

Pour extrait conforme,
Le Président,
Daniel FORESTIER



Handwritten signature in blue ink.